

2024



# Suivi des dioxines et métaux lourds dans les retombées à proximité de SHMVD

Synthèse du bilan 2024



## CONTEXTE ET OBJECTIF

Dans le cadre de la surveillance environnementale de l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) SHMVD (Société Haut-Marnaise de Valorisation des Déchets) sur le territoire de Chaumont (52), et conformément à l'article 31 de l'Arrêté ministériel du 20 septembre 2002, **VEOLIA SHMVD sollicite ATMO Grand Est pour la réalisation de mesures de qualité de l'air depuis 2020.**

Ce rapport fait le bilan des campagnes de mesures de l'année 2024.

## POLLUANTS MESURES ET METHODE DE MESURE

Les polluants faisant l'objet de mesures dans les retombées atmosphériques totales, via des jauges, sont :

- **Les dioxines et furannes ;**
- **Les métaux lourds.**

## SITES ET PERIODE DE MESURES



7 sites de mesures ont été implantés autour de l'usine, dans et en dehors de son panache d'émission. Selon les vents mesurés sur les périodes de mesures, les points 6 et 7 ont été les plus exposés aux émissions de l'usine cette année.

**Les dates de mesures sont les suivantes :**

- **Campagne n° 1 (C1) :** Du 29/05 au 27/06/2024
- **Campagne n° 2 (C2) :** Du 25/11 au 20/12/2024

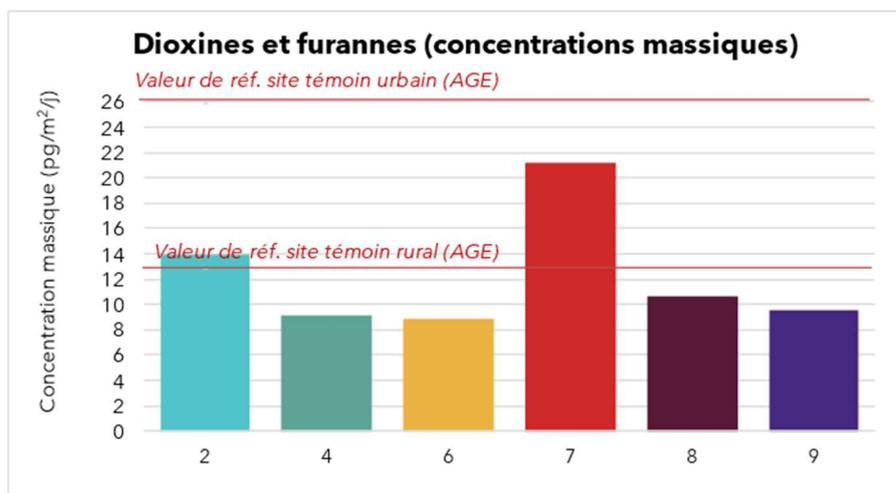
## PRINCIPAUX RESULTATS A RETENIR

Pour les **dioxines/furannes dans les retombées**, l'ensemble des sites prélevés **enregistrent des concentrations en total I-TEQ MAX typiques d'un niveau de bruit de fond** selon les valeurs de l'INERIS et du BRGM.

En concentration en équivalent toxique et en concentration massique, **les sites 2 et 7 enregistrent les plus hautes concentrations en moyenne en 2024**, en lien avec les deux campagnes de mesures de l'année. Ces concentrations sont parmi les plus hautes mesurées depuis le début des mesures en 2020.

**Le site 7 a été en 2024 un site théoriquement parmi les plus exposés aux émissions de l'incinérateur**, contrairement au site 2, pour lequel des sources locales (possiblement base militaire et/ou aéroport au sud-ouest) pourraient expliquer les niveaux observés.

Les profils d'émissions de l'usine présentent certains congénères communs aux retombées mesurées sur les différents sites, ce qui n'exclut pas un lien partiel entre les émissions de l'usine et les concentrations mesurées dans les retombées. **Le site 7, notamment, présente un profil avec relativement proche de celui en sortie de cheminée de l'UVE, tendant à montrer l'impact de celle-ci sur le site.**



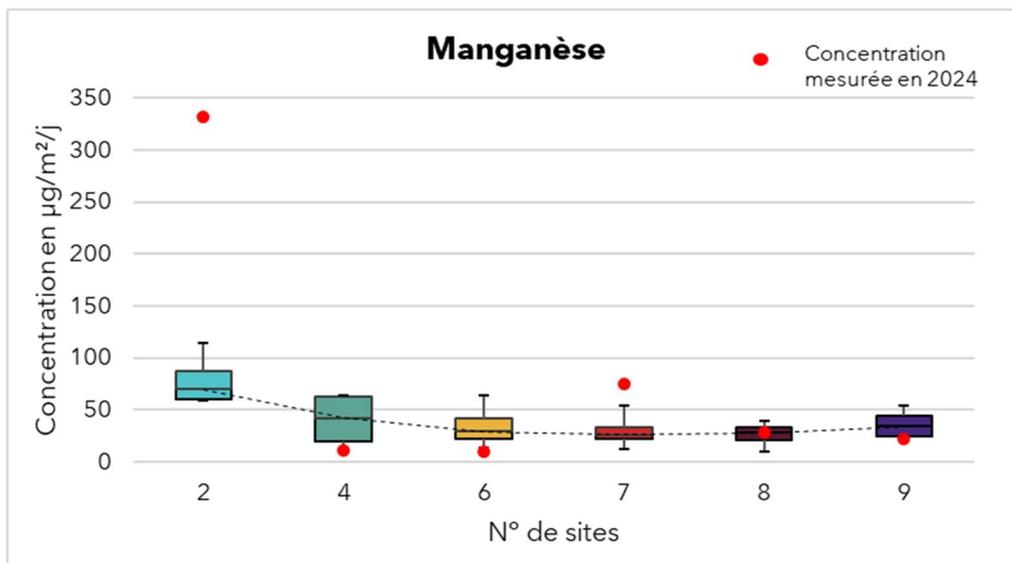
Concentrations massiques en dioxines et furannes (somme des 17 congénères) dans les retombées atmosphériques totales mesurées en moyenne en 2024, comparées aux valeurs de référence d'ATMO Grand Est

Remarques sur les métaux : En campagne C2, les jauges des sites 7 et 8 ont été retrouvées au sol au moment de leur récupération, invalidant le prélèvement.

Concernant **les métaux lourds**, pour ceux disposant de **valeur de référence** provenant de l'étude de l'INERIS, tous les niveaux moyens de 2024 sont **en dessous de la valeur de bruit de fond** rural ou urbain, à **l'exception du chrome, du manganèse, du nickel et de l'arsenic sur le site 2**.

**Le site 2, site théoriquement peu exposé à l'usine** au cours des deux campagnes de mesures annuelles, présente une des plus hautes concentrations annuelles pour **le cuivre, le cadmium, le plomb, le zinc et particulièrement pour le chrome, le manganèse, le nickel, l'arsenic, le vanadium, le cobalt et le sélénium**, pour lesquels les niveaux sont anormalement hauts par rapport aux mesures antérieures, notamment en lien avec les résultats de la campagne C2. Il est possible que la base militaire et/ou l'aérodrome, situés au sud-ouest du site, aient pu contribuer à ces niveaux de concentration.

**Le site 7, parmi les sites les plus exposés à l'UVE** (un seul prélèvement valide en C1), **enregistre des concentrations moyennes annuelles relativement hautes comparées aux autres sites pour : le cuivre, le plomb, le zinc et notamment le manganèse et le cadmium**, ces derniers dépassant les maxima observés antérieurement. Il est ainsi **possible que les émissions de l'UVE aient contribué à impacter les concentrations en métaux du site 7**.



Concentrations moyennes en manganèse mesurées dans les retombées atmosphériques totales en 2024, comparées aux valeurs historiques mesurées

## PERSPECTIVES

La surveillance des retombées à proximité de SHMVD continuera d'être effectuée les années prochaines selon le plan de surveillance de l'usine.

Les bilans des années suivantes permettront de voir si l'impact de l'UVE ne se limitera toujours qu'au site 7, dans la zone industrielle, et si les concentrations du site 2 observées cette année resteront exceptionnelles.



**AIR • CLIMAT • ÉNERGIE • SANTÉ**

---

**NOTRE SIÈGE**

5 rue de Madrid  
67300 Schiltigheim  
**03 69 24 73 73**  
[contact@atmo-grandest.eu](mailto:contact@atmo-grandest.eu)

**NOS AGENCES**

**à Metz**  
20 rue Pierre-Simon de Laplace  
57070 Metz

**à Nancy**  
20 allée de Longchamp  
54600 Villers-lès-Nancy

**à Reims**  
9 rue Marie-Marvingt  
51100 Reims